



Présidence – Cabinet
N°/Réf. : Cab/2025-M08

Lettre de mission de Stéphane Mottet, Vice-président Politique internationale

2024-2028

L'université de Poitiers s'inscrit pleinement dans une trajectoire européenne et responsable, aussi bien d'un point de vue humain, environnemental que sociétal. En tant qu'établissement public, elle a vocation à répondre aux enjeux sociétaux et aux transitions actuelles et futures par une recherche internationale ambitieuse et une offre de formation de qualité.

A ce titre, l'université de Poitiers promeut le modèle d'Université dans la Cité qui s'appuie sur des valeurs humanistes et citoyennes. Elle s'inscrit dans les grandes orientations européennes en matière de durabilité – aussi bien d'un point de vue humain, environnemental que sociétal et en prise directe avec les besoins de la société et de ses territoires. La politique de l'université de Poitiers est d'œuvrer pour un modèle institutionnel où la responsabilité sociétale des universités (RSU) est présente à tous les niveaux décisionnels afin que toutes ses activités répondent aux exigences attendues d'une société consciente et responsable de ses choix. L'université de Poitiers continue de s'inscrire dans un modèle vertueux où elle privilégie l'économie des ressources pour le bien de la communauté. Elle développe l'attractivité et le rayonnement international des formations et des travaux de recherche, en s'appuyant notamment mais pas seulement sur l'Alliance EC2U.

Missions

Le vice-président Politique internationale a pour mission d'impulser la politique d'ouverture à l'international de la formation, de la vie étudiante, comme de la recherche. Il a un rôle d'accompagnement et de coordination des projets d'ouverture internationale de l'université. Les différentes actions qu'il doit conduire sont de manière non exhaustive :

- *Actions pour les partenariats internationaux.* Il établit dans la concertation avec les structures et instances concernées une stratégie d'orientation et de développement d'une approche globale et complète (formation, recherche, vie universitaire) des relations internationales de l'établissement. Cette stratégie doit s'orienter sur la définition d'un nombre restreint de partenaires pertinents, pour les zones en dehors de l'Union Européenne, en cohérence avec les axes stratégiques de l'université. En ce sens, il suit et veille au développement de l'accord entre l'université de Poitiers et l'université de Moncton. Il suit et coordonne la mise en place du Campus Franco-Ouzbek dont l'université de Poitiers est partie prenante. Il est associé à la mise en œuvre de l'Alliance européenne EC2U par les vice-présidents qui en assurent la coordination locale ou européenne.
- *Actions pour les mobilités, l'attractivité et l'internationalisation.* Il facilite la diffusion des informations entre les services et les porteurs et porteuses de projet pour aboutir à des partenariats conformes aux projets pédagogiques et scientifiques. Il propose une politique pour encourager la mobilité étudiante, doctorante, enseignante et du personnel administratif et technique. Il veille dans ce cadre à améliorer et harmoniser le process de candidature, d'accueil

www.univ-poitiers.fr

15, rue de l'Hôtel Dieu Bât. E5 et E7 – TSA 7117 – 86073 POITIERS Cedex 9 – FRANCE

T : +33 (0)5 49 45 30 00

et d'inscription des étudiantes et étudiants internationaux, en lien notamment avec le Pôle Formation Réussite étudiante, ainsi qu'à proposer les adaptations nécessaires à l'offre de formation, y compris en langues et en Français comme Langue Étrangère. Il travaille avec les services concernés, en particulier la direction des ressources humaines (DRH), pour anticiper les questions posées par la mobilité enseignante et leur formation à l'interculturalité et au plurilinguisme. Il participe au suivi et à la mise en œuvre des actions dans le cadre du label « Bienvenue en France ». Il contribue à établir des relations fortes et pérennes avec l'agence Erasmus+, Campus France, le MEAE et la CORIE. Il accueille les délégations des partenaires extérieurs et représente l'université de Poitiers chez les partenaires extérieurs, dans des délégations locales, dans les réseaux nationaux et internationaux en lien avec la stratégie d'internationalisation et aux grands salons internationaux de l'enseignement supérieur et de la recherche (type NAFSA, EAIE AUF, etc.).

Dans l'exercice de son mandat, il tient compte de la soutenabilité humaine et financière de ses actions et leurs éventuels impacts sur les ressources et l'organisation de l'établissement.

Périmètre d'action

Le vice-président Politique internationale est rattaché au pôle *Gouvernance* de l'équipe présidentielle. Il rend compte régulièrement de ses actions auprès de la vice-présidente du Conseil d'administration, Gouvernance et partenariats.

Il représente la présidente de l'établissement au sein de l'ensemble des instances internes concernées par ses missions, de manière non exhaustive : participe selon les besoins au Conseil d'administration de l'université, préside le Conseil des relations internationales et des étudiants étrangers (CRIEE) en l'absence de la présidente. Il peut être amené à représenter la présidente dans des instances externes sur délégation, notamment les réseaux nationaux de vice-présidents.

Il est en lien direct avec le Service universitaire des relations internationales et des étudiants étrangers (SURIEE). Il s'appuie sur le Cabinet de la présidente pour les actions et missions qui le nécessitent, notamment la communication institutionnelle.

Cette lettre de mission est valable durant toute la durée de sa mission. Elle pourra être mise à jour en cas de besoin.

Poitiers, le 6 janvier 2025,
Virginie LAVAL
Présidente de l'université de Poitiers

